



SOCCER HAUT-RICHELIEU



Information aux Entraîneurs

Ce document a pour objectif de fournir aux entraîneurs des informations générales concernant le déroulement de leur saison. D'autres documents vous seront aussi distribués régulièrement au cours de la saison.

A la pratique du soccer se rattachent des valeurs qui nous sont chères. La participation, le franc-jeu, l'équité, le respect et le plaisir sont toujours au centre de nos préoccupations. **Soccer Haut-Richelieu** gère donc ses activités en s'assurant de respecter et de faire respecter ces valeurs que nous jugeons conformes à notre mission récréative.

En ce sens, nous devons donner la possibilité à tous les jeunes, peu importe leur niveau d'habileté ou leur talent, de connaître et de participer à une activité physique et sociale saine et enrichissante sans discrimination ni violence. Nous prônons certes le développement du respect des règles du jeu, mais aussi le respect de soi et des autres qu'ils soient joueurs, mais aussi entraîneurs ou arbitres.

La première responsabilité de l'entraîneur est d'enseigner aux enfants le jeu du soccer. L'entraîneur est aussi responsable de ses joueurs, de son assistant et des supporters de son équipe.

En ce sens, il veillera à ce que les règles de bienséance soient respectées par chacun et à rapporter toute situation inacceptable au directeur de sa catégorie.

1. Rôles et tâches de l'entraîneur

1.1 Communications avec les joueurs, les parents et les arbitres

- Avant que la saison ne débute, l'entraîneur doit organiser une rencontre avec tous les parents de l'équipe. Il fera part sa philosophie de jeu et de ses attentes vis-à-vis les joueurs, l'équipe et les parents.

- L'entraîneur se doit d'être le plus abordable et ouvert que possible. Il appartient à l'entraîneur de régler directement, avec les parents, les joueurs et les arbitres, tout problème relatif au jeu, au comportement ou à l'application des règles du jeu.
- L'entraîneur doit encourager les parents et les joueurs à s'entretenir avec lui pour régler quelque problème que ce soit dans le but d'éviter certaines frustrations. Les discussions entre les parents et les entraîneurs ne devraient jamais avoir lieu sur le terrain et en présence des joueurs.
- L'entraîneur ne doit pas hésiter à communiquer avec le directeur de catégorie ou proposer aux parents de communiquer avec ce dernier, au sujet de tout conflit, problème ou impasse qui surgissent au cours de la saison.
- Enfin, l'entraîneur doit adopter **un comportement exemplaire** vis-à-vis les arbitres qui sont assignés à ses matches. L'entraîneur est encouragé à s'entretenir avec les arbitres à la fin des matches s'il désire améliorer sa compréhension des décisions arbitrales prises lors des matches. Ces discussions devraient avoir lieu sans la présence des parents et des joueurs et dans le respect des individus concernés. Il pourra faire part de cette discussion aux parents et aux joueurs lors des séances suivantes.

1.2 Discipline

- L'entraîneur se doit d'éviter les confrontations avec ses joueurs. Les mesures disciplinaires à prendre doivent se limiter à faire asseoir un joueur. Les punitions individuelles qui pourraient humilier un joueur devant ses coéquipiers ne sont pas permises. Le renforcement positif est suggéré.
- La résolution de problème disciplinaire se fera en trois étapes.
 1. Ferme avertissement verbal au joueur, si le problème persiste;
 2. Premier avis verbal aux parents avec vos exigences pour comportement futur, si le problème persiste;
 3. Communication du directeur de la catégorie avec les parents.

1.3 Logistique et administration

- L'entraîneur doit compléter et donner la feuille de match à l'arbitre avant la partie. Il récupère auprès de l'arbitre une copie de sa feuille de match ainsi qu'une copie de celle de l'autre équipe après la partie. Il vérifie si les informations sont conformes aux résultats de la partie et y inscrit ses commentaires en ce qui concerne l'arbitrage

- L'entraîneur **receveur** seulement doit aussi donner à l'arbitre l'enveloppe timbrée avant la partie.
- L'entraîneur doit s'assurer de distribuer aux parents les documents qui leurs sont destinés ainsi que de communiquer avec eux dans les plus brefs délais tout changement à la cédule de match.

2. Préparations d'avant match

- Si le temps est très pluvieux, l'entraîneur vérifiera, après 16h00 seulement, si les terrains sont fermés en composant le numéro de téléphone 450-357-2351, option 3 (Loisirs) suivi de l'option 4 (états des terrains) ou en consultant la page d'accueil du site Internet de la ville www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca. *(Sur la page d'accueil du site Internet de la ville un message apparaît seulement si les terrains sont fermés)*. L'entraîneur s'assurera ensuite de communiquer avec ses joueurs.
 - **Il ne faut pas donner le numéro de téléphone aux parents, ceci engorgerait la ligne téléphonique et rendrait le tout inefficace.**
- Les conditions du terrain doivent être vérifiées et toute anomalie rapportée à l'arbitre. Tous les joueurs de l'équipe doivent arriver au moins **15 minutes avant la partie**.
- Faites un échauffement d'avant match qui deviendra une routine pour les joueurs. Donnez l'exemple et participez avec eux.
- Trouvez-vous un cri de ralliement et criez-le, motivez vos joueurs et cultivez un bon esprit d'équipe.
- Assurez-vous que tous les joueurs ont assez d'eau et sont concentrés sur le match. Parlez un peu à chacun d'eux avant le match pour vérifier leurs conditions physique et mentale. Gardez une bonne discipline sur le banc.

3. Déroulement du match

- Gardez vos émotions sous contrôle, Faites preuve d'esprit sportif, ne critiquez jamais vos joueurs, ceux de l'autre équipe ou l'arbitre à haute voix. Parlez à vos joueurs sur le banc et à l'arbitre **après** la partie.
- **Pour la catégorie U9M et U9F, un (1) entraîneur sera permis sur le terrain (pour les 2 premiers matches réguliers) pendant la partie pour aider le positionnement des joueurs en prenant soin de ne pas nuire au déroulement du jeu.**
- A moins de force majeure (toilettes, etc.) les joueurs doivent demeurer sur le banc des joueurs durant la mi temps. Plusieurs seront tentés d'aller rejoindre leurs parents, surtout les plus jeunes, soyez diplomate et essayez de minimiser ce comportement.

- Les parents ou amis doivent rester dans les estrades en tout temps pendant la partie.
- Soyez à l'écoute de vos joueurs et répondez à leurs questions.
- Utilisez votre assistant pour vous aidez à partager les tâches.

4. **Après le match**

- Récupérez tous les joueurs au banc et félicitez l'équipe peu importe le résultat. Faites votre cri de ralliement et allez donner la main à vos adversaires.
- Récupérez la feuille de match auprès de l'arbitre et vérifiez si elle est correcte. Faites vos commentaires positifs et/ou négatifs par écrit à l'arbitre. Notez que vos commentaires sont essentiels à la bonne évaluation des arbitres par la Ligue.
- Vous pouvez également évaluer le travail de l'arbitre en remplissant le formulaire d'évaluation sur le site Internet du SHR dans la section arbitre : www.soccerhaut-richelieu.com. Soyez modéré et objectif dans l'évaluation des arbitres quelque soit le résultat de votre partie et le travail d'arbitrage.

5. **Position des joueurs**

- Pendant la saison, les joueurs devraient participer à une rotation de positions. Pour les catégories plus âgées, les positions peuvent être négociées entre les entraîneurs et les joueurs. Il est préférable d'effectuer une rotation entre les joueurs à chaque partie pour le gardien.

6. **Pratiques – Règles Générales**

Le début de la saison est planifié pour permettre aux équipes d'avoir au moins six (6) pratiques avant le début des matchs réguliers. En 2010, l'administration de SHR a décidé de faire profiter au maximum les joueurs de leurs expériences de match. De ce fait, très peu de pratiques sont prévues au calendrier, sauf sur demande de l'entraîneur. Si désiré, les entraîneurs peuvent réserver un terrain mais doivent en faire la demande auprès du bureau SHR au 450-349-5545. Il est aussi possible d'organiser des pratiques avec l'aide d'instructeurs qualifiés par la Fédération de Soccer du Québec, renseignez vous auprès de l'administration de SHR. Lors des pratiques, essayez de:

- Ne pas travailler plus de deux (2) aspects techniques.
- Travaillez en petits groupes (4 ou 5 maximum) dirigés par vous, votre assistant et un ou deux parents volontaires.

- Terminez par une mini-partie de 15 minutes entre les joueurs de l'équipe ou faites des parties enfants contre parents pour les plus jeunes. Les enfants seront très motivés. Arrêtez le jeu quand bon vous semble pour faire un commentaire sur le jeu ou expliquer une technique.
- N'hésitez pas à vous faire aider par votre assistant et/ou des parents volontaires. Faites des exercices de réchauffement. Ayez avec vous un plan avant la pratique et planifiez vos exercices.

Les pratiques ne doivent pas être qu'une simple séance de parties hors concours. En ce sens, Soccer Haut-Richelieu peut vous proposer une série d'entraînements pour les joueurs de différentes catégories. Des copies de ces entraînements seront disponibles avant le début de la saison. Il est fortement suggéré d'étudier à l'avance et de suivre ces entraînements afin d'éviter toute improvisation de dernière minute qui pourrait se traduire en une perte de motivation pour les joueurs.

Bureau SHR : 450-349-554
infosoccerhautrichelieu@gmail.com



Tim Hortons



PASQUIER
avec ses produits